

Le Japon possède un riche patrimoine militaire dont il ignore la valeur et les origines. Un regard sur le début du XIXe siècle montre une toute autre organisation des troupes, de type féodal. En fait, le pays adopte très vite le modèle français alors réputé le meilleur : de 1867 à 1919, diverses missions militaires organisent, bâtissent, ordonnent.

Cette diplomatie militaire que l'on décortique à partir de sources inédites, est discontinuée ; aux Français succèdent les Allemands, les Hollandais. Cependant les officiers du Génie et d'Artillerie, les As de la Première Guerre mondiale ont tout particulièrement marqué le Japon. Casernes, mess d'officiers, usines, laboratoires en sont les témoins matériels, comme les premiers traités de construction et d'architecture. Dorénavant, le Ministère de la Guerre dispose d'une reconnaissance de ses plus anciens équipements. Avec cette synthèse, le ministère français de la Défense a une idée de la richesse de ces échanges. L'objet de la recherche est quelque peu tabou au Japon.

L'architecture militaire n'a pas très bonne presse auprès du public car l'Archipel a tout perdu dans le dernier conflit mondial et il est toujours très critiqué par les pays d'Extrême-Orient pour son occupation militaire. L'évaluation de la qualité architecturale des bâtiments militaires a longtemps été délaissée. Beaucoup de ces constructions publiques ont été détruites. Le peu de mémoire que constituent les restes mérite d'être apprécié à sa juste valeur avec les mêmes critères que pour l'architecture ou le génie civils. Aujourd'hui, l'armée de Terre soutient qu'elle a été formée par l'Allemagne, comme la Marine est persuadée d'avoir été éduquée par la Grande Bretagne. Nous montrons que le Japon a adopté les manières françaises pour son armée de Terre — à un moindre degré pour la Marine — et la France a continué longtemps cette formation par épisodes. Notre argumentaire, textes à l'appui, le certifie.

D'autres chercheurs militaires ou non ont pisté antérieurement cette traces encore importantes de la présence française, mais faute de preuves suffisantes, ils n'ont pas pu aboutir aux certitudes que nous tentons d'affirmer. Le transfert de technologie de la France au Japon formalise une évolution constante et réfléchie, un éclectisme particulier qui figure une esthétique franco-japonaise.